



Banquet

- Confrérie / Groupement / Association :

.....

- Noms / Prénoms des participants au banquet (en lettres majuscules) :

.....

.....

.....

- Nombre de participants au banquet : x **68 €** = € (par Virement bancaire **UNIQUEMENT**)
(Eaux offertes à table durant le Chapitre).

- A placer de préférence et dans la mesure du possible à la table

de :

.....

- RESERVE :Tarte(s) au Sucre Brun de Waterloo au prix de **19 €**.
.....Bouteille(s) de Pommeau de Normandie au prix de **20 €**.

Soit une somme totale de€ à verser **pour le 7 avril** au Compte bancaire :

Compte IBAN : BE65 0637 2992 1496 de la Confrérie de la Tarte au Sucre de Waterloo - **BIC : GKCCBEBB**
(**En mention** : nom de la Confrérie / Groupement / Association, votre nom et nombre de personnes)

Remarques :

- ATTENTION : le paiement seul vaut réservation !
Aucun paiement le jour-même !

Info. pour nos amis étrangers : les numéros de compte IBAN et BIC vous permettront de régler votre repas sans aucun frais. Les chèques ne sont pas admis.

- Pour des impératifs de traiteur, tout repas décommandé après le 07/04/2026 ne sera pas remboursé.
- Pour les retardataires, veuillez apporter la preuve de votre paiement.
- Si votre anniversaire se passe durant le week-end, veuillez nous prévenir.

Renseignements :

- France GILSON - SAINTE-MARIE, Grand Maître (Présidente)
Mob. : +32 (0) 474 31 99 04 (en soirée)

- Fabienne MARCELIS, Grande Scribe (Secrétaire)
Mob. : +32 (0) 475 85 90 98